

Dans la province de Québec, au nord d'Ottawa et de Hull, la Commission a aménagé un vaste espace récréatif de 68,000 acres, connu sous le nom de parc de la Gatineau, lequel englobera un territoire de 88,000 acres à son parachèvement. C'est une région sauvage qui s'étend au nord de Hull sur une distance de 35 milles. Avec ses 25 milles de promenades, ses magnifiques belvédères, ses lacs et ses cours d'eau aménagés pour la pêche sportive, ses plages, ses terrains de camping et de pique-nique et ses pistes d'excursions, le parc constitue l'une des meilleures régions de récréation au Canada et reçoit chaque année la visite de dizaines de milliers de personnes.

En plus de ses propres programmes, la Commission de la capitale nationale met ses services de planification et ses conseils à la disposition des municipalités de la région de la capitale nationale, mais seulement sur demande; elle ne cherche jamais à imposer ses idées aux gouvernements autonomes de la région. Elle accorde cependant des subventions aux gouvernements municipaux dans des circonstances spéciales.

La Commission compte 20 membres représentant toutes les provinces et elle emploie de 600 à 800 personnes, suivant la saison, pour effectuer ses travaux d'entretien et d'aménagement. Elle est responsable au Parlement par l'entremise du ministre des Travaux publics.

Section 2.—La faune et sa conservation

La faune, au Canada, constitue une importante richesse naturelle renouvelable. Autrefois, et aujourd'hui encore dans les régions reculées, elle nourrissait les gens de l'arrière-pays, et la traite des fourrures a déterminé l'orientation de l'exploration et de la colonisation. Dans les débuts du pays, plusieurs espèces de mammifères et d'oiseaux ont été décimées ou se sont éteintes. Le pigeon voyageur, le grand pingouin et le canard du Labrador ont été exterminés; le bison a disparu des Prairies et l'élan, l'antilope d'Amérique et le bœuf musqué ne forment plus qu'une fraction de leur effectif d'autrefois. L'habitat de la faune a été rapetissé par l'abattage et l'incendie des forêts, la pollution des cours d'eau, l'expansion industrielle et urbaine, le drainage des terrains marécageux, la construction de barrages et d'autres transformations apportées à la physionomie du pays.

La faune a évolué dans la mesure où son habitat a été modifié sous l'influence de l'homme. La toundra arctique et alpine, l'une des principales régions du Canada du point de vue végétal, n'a guère changé; la forêt pré-arctique et subalpine adjacente, sans valeur commerciale, a été modifiée surtout par les déplacements plus nombreux de l'homme qui y a causé plus d'incendies; plus au sud, la vaste forêt n'a pas perdu son vrai caractère en dépit de son exploitation commerciale; les terres arables, à l'origine forestières ou herbagées, ont changé complètement mais, souvent, ces terres et la forêt aménagée sont plus propices à certaines espèces d'animaux qu'auparavant. Il y a plus d'originaux, de chevreuils, de gelinottes huppées et probablement plus de coyotes aujourd'hui que du temps des Peaux-Rouges. Les animaux à fourrure comme le castor et le rat musqué s'adaptent facilement, et plusieurs petits oiseaux et mammifères s'accommodent mieux des champs et des boisés que de la forêt vierge, à condition qu'ils ne soient pas empoisonnés par les pesticides. À l'heure actuelle, l'excédent récoltable de gibier à plumes et à poil à travers le pays est rarement utilisé à plein, et il est bien certain que la faune restera abondante partout où elle trouvera un habitat approprié et ne subira qu'une exploitation clairvoyante.

Le Canada jouit donc aujourd'hui d'une renommée mondiale à cause de la richesse et de la variété de sa faune. On y rencontre la majeure partie, sinon la totalité, des populations de caribous des bois, de mouflons, de loups, d'ours gris et de carcajous, pour n'en mentionner que quelques-uns, et ces animaux subsistent, non seulement à cause de l'immensité de leur habitat, mais aussi grâce aux efforts de l'homme pour les préserver. Nous tenons la preuve que les anciens Canadiens s'intéressaient à la conservation de la faune; des lois sur la chasse étaient déjà en vigueur dans les provinces originales, alors que toutes les terres, sauf quelques milliers d'acres, étaient encore le patrimoine des Peaux-Rouges. En 1885, les premiers conservateurs ont réussi à faire établir le parc de Banff, en Alberta, et, en 1887, on a créé le premier refuge d'oiseaux du continent à Last Mountain Lake, en Saskatchewan. Ce souci de protéger l'héritage faunique du Canada a amené la protection